
Village du Réemploi et de la Récup'

Programme Boréal

5, route de Lourches
59282 Douchy-les-Mines

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Charlotte Dhavelons

charlotte.dhavelons@programme-boreal.org

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le Programme Boréal, Programme Local de Prévention des Déchets du Hainaut-Ostrevent-Cambrésis, a défini en 2012, 29 actions pour réduire les ordures ménagères de 7% d'ici à 2015 (compostage, consigne du verre, action nationale des stop-pub, information sur la toxicité des produits toxiques, gestion et valorisation des encombrants en pied d'immeuble, etc.).

Une des actions consiste à promouvoir le réemploi et la réparation lors d'une manifestation ouverte au grand public. Cette journée est l'occasion de présenter, dans une atmosphère conviviale et familiale, les avantages économiques et environnementaux du réemploi et de la réparation ainsi que les différentes structures qui oeuvrent dans ce domaine sur le territoire. Stands d'information, ventes d'objets, réparation minute, artistes plasticiens, théâtre de rue se mêlent ainsi à la population pour passer ensemble ce même message : « Ne jetez plus ! Donnez une seconde vie à vos objets ».

Cette manifestation durable permet donc au grand public :

- d'identifier les acteurs du territoire oeuvrant dans la réparation, le réemploi ou encore le relooking
- de mieux comprendre les enjeux environnementaux, sociaux et économiques de ces différentes activités.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Village du Réemploi et de la Récup'

- Faire connaître les structures de réemploi, de réutilisation et de réparation sur le territoire
- Permettre aux habitants du territoire de s'interroger sur les objets qu'ils accumulent et dont ils pensent ne plus avoir l'utilité
- Sensibiliser aux dons, aux trocs,...

En amont de l'événement, un Concours d'Art Récup' est réalisé avec les écoles primaires de l'intercommunalité.

- Sensibiliser les plus jeunes sur les déchets et leur seconde vie

Résultats quantitatifs

Cette manifestation est récurrente au Programme Boréal. Chaque année, une intercommunalité adhérente accueille le Village du Réemploi et de la Récup'. Le nombre de visiteurs ne cesse de croître :

2012 : CA de la Porte du Hainaut et la Ville de Wallers sur le Site Minier (13 stands d'informations, 6 ateliers et 300 visiteurs)

2013 : CA de Valenciennes Métropole et la Ville de Vieux-Condé au Boulon (14 stands d'informations, 6 ateliers et 600 visiteurs)

2014 : CC du Pays Solesmois et la Ville de Solesmes (16 stands d'informations, 8 ateliers et 1 000 visiteurs)

Pour le concours d'Art Récup' :

- 15 œuvres ont été réalisées
- 509 votes

Résultats qualitatifs

Le grand public montre chaque année son intérêt pour ce type d'événement et cette thématique de la prévention des déchets.

MISE EN OEUVRE

Planning

8 - 9 mois avant l'événement :

- Réunions de lancement et préparatoire avec l'intercommunalité et la commune partenaires (logistique, technique, budget, communication, etc.)
- Recherche d'exposants pour la manifestation
- Préparation du concours d'Art Récup' : thème, lots, etc. Rencontre avec l'Inspection Académique pour aider dans la diffusion du concours

5 mois avant :

- Envoi du courrier de présentation avec coupon-réponse et fiche technique aux structures
- Préparation de la communication avec l'agence de communication : affiche, programme, etc.
- Réalisation des outils pour le concours d'Art Récup' : règlement, affiche, consigne du concours, etc.

4 mois avant :

- Retour des fiches des exposants participants
- Relance des potentiels exposants
- Rédaction du programme (jusqu'à - 3 mois avant l'événement)
- Rencontre avec les services communication de la commune, de l'intercommunalité pour la diffusion de la communication
- Réunion avec la presse locale pour l'achat d'encart (Voix du Nord)
- Pour le concours d'Art Récup' : Envoi de la communication par courrier à toutes les écoles de l'intercommunalité et l'Inspection Académique

3 mois avant l'événement

- Annonce sur Internet de l'événement : communiqué de presse envoyé aux partenaires, visuels (affiche et photos)

1 à 2 mois avant l'événement

- Dernière validation pour la communication avec les partenaires
- Impression des supports de communication
- Diffusion de la communication (Print)
- Possibilité de faire une réunion d'information avec les participants pour une meilleure logistique le jour J
- Création de la signalétique (fléchage, noms des stands, etc)
- Création d'un dossier technique pour les participants sur l'organisation de la journée et les informations utiles
- Pour le concours d'Art Récup' : Relance auprès des écoles, réception des inscriptions

Jour - 1 avant l'événement

Installation de la salle, des stands et des oeuvres des écoles

Jour J

- Village du Réemploi
- Vote pour le concours d'Art Récup'

Moyens humains

1 personne pour la gestion et la conception de la communication

1 personne pour la gestion du concours d'Art Récup' à destination des écoles

Pour l'installation et le jour J : personnel de l'intercommunalité et/ou de la commune

Moyens financiers

Entre 20 000 euros et 23 000 euros

Moyens techniques

- moyens techniques de l'intercommunalité et de la commune

Partenaires mobilisés

Principalement l'intercommunalité et la commune

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette manifestation peut être reproduite dans d'autres collectivités. Il est essentiel d'organiser ce type de manifestation avec des partenaires locaux.

Difficultés rencontrées

Le Village du Réemploi et de la Récup' est aussi innovant dans le sens où ce sont les acteurs qui sont mis en avant et non la collectivité. La sensibilisation du grand public a également été pensée de façon ludique avec des ateliers de création, une brocante, des expositions, des démonstrations, du spectacle de rue, etc.

Le concours d'Art Récup' est aussi un moyen original de faire venir les familles le jour de l'événement grâce aux oeuvres des enfants.

Recommandations éventuelles

Associer le plus tôt possible les partenaires de l'événement.

Mots clés

REPARATION | REEMPLOI | RECYCLERIE | DECHETERIE | MENAGE | JEUNESSE | EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES | DECHET ENCOMBRANT

Dernière actualisation

Mai 2015

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale